

REP : êtes-vous concernés par l'adhésion à un éco-organisme ?

Conseil de la CAPEB : ne vous précipitez pas à adhérer à un éco-organisme !

Le contexte est le suivant :

- ✓ Une date d'application d'adhésion aux éco-organismes prévue au 1^{er} janvier 2023
- ✓ Des éco organismes qui sont en train de s'organiser dans l'application de la REP PMCB*
- ✓ Les questions à vous poser : suis-je concerné par cette adhésion ?

Vous avez peut-être reçu des courriers et des mails émanant des **quatre éco-organismes agréés** tels que **VALOBAT – ECOMINERO - VALDELIA et ECOMAISON** afin de vous inciter à adhérer à leur structure. Cette « pression » ne doit pas **vous déstabiliser**, car les **pouvoirs publics** ont annoncé lors des assises du BTP à l'automne dernier, qu'il y a **4 mois de tolérance** pour les entreprises **considérées** comme « producteurs » soit **jusqu'à avril 2023**.

Êtes-vous concernés par cette adhésion à un éco-organisme ?

- Vous réalisez **la mise en œuvre de produits et matériaux sur chantier** sans les avoir **fabriqués vous-même** : **VOUS N'ÊTES PAS CONCERNES**.

(*Vous pourrez quand même continuer à recevoir des sollicitations des éco-organismes*)

- Vous êtes **concernés** si vous correspondez à l'une ou à l'autre des **deux** catégories suivantes :
 - Vous réalisez **des fabrications en atelier** : les entreprises travaillant le bois, le métal et la pierre,
 - Vous **importez directement** des produits de construction de l'étranger.

Vous allez adhérer à un éco-organisme agréé de votre choix **en relation** avec les produits que vous **fabriquez**. Il n'y a **aucune urgence** car les éco-organismes sont en cours de structuration de leur offre : validation des barèmes, finalisation d'un modèle de déclaration simplifié et standard, etc.

REP PMCB (*) : responsabilité élargie du producteur aux produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment

Conseil de la CAPEB : il est encore temps d'attendre !

Voir la [vidéo REP CAPEB](#)

Tous les détails les modalités pour les éco-organismes : [ici](#)

Des informations complémentaires : contactez Mathilde de Matteïs au 02 52 56 94 19.



NOUS SOMMES LÀ POUR QUE VOUS VOUS CONCENTRIEZ SUR L'ESSENTIEL, VOTRE MÉTIER

14, BD DES ÎLES - CS 42087 - 56003 VANNES CEDEX
02 97 63 05 63 - capeb56@capeb56.fr - [f](#)
www.capeb.fr/morbihan